

Bergeries infidèles: Les modernisations de *L'Astrée* (1678–1733)

DELPHINE DENIS

Université de Paris-Sorbonne

Le choix ici retenu d'aborder la question de la modernité sous l'angle d'une approche philologique, à partir des réécritures de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé (1607–1627) exige, en guise d'introduction, quelques mots d'explication. On ne cherchera pas d'emblée à déterminer une identité de 'Moderne', aussi problématique soit-elle conçue, aussi judicieusement puisse-t-on en conduire l'enquête à travers, notamment, les divers moments critiques de sa revendication, toujours polémique dès lors qu'il s'agit d'affirmer une rupture, ou d'en organiser le récit. En décidant de faire porter la réflexion sur la dynamique d'une *opération*, et de mener l'examen à partir des déplacements effectifs auxquels elle procède, on ne s'interdira pas pour autant d'interroger le sens et la portée de ce geste éditorial qui consiste à remettre en circulation, sur nouveaux frais, un roman dont la lecture semblait encore s'imposer plus d'un siècle après sa publication. À titre provisoire, deux analyses peuvent être proposées de ces modernisations romanesques, bien attestées depuis les mises en prose du Moyen Âge, et dont la pratique reste familière tout au long des XVI^e et XVII^e siècles.¹ Dans une version 'faible', il s'agit d'adapter aux goûts de nouveaux publics des textes dont on postule précisément l'illisibilité, totale ou partielle. La réécriture se veut ainsi rajeunissement d'une œuvre qu'il faut rhabiller à la mode du temps. Cette actualisation suppose qu'en effet soit perçue, dans la distance temporelle, un écart à combler entre le texte d'origine et son horizon moderne de lecture. Ébauchée seulement, et rarement théorisée, cette définition de la modernité comme ajustement à chaque fois renégociable des manières de lire n'est pas à récuser trop vite. Une version 'forte' de cette opération est-elle pensable? Rendre moderne consisterait alors à assigner une nouvelle identité, dont les contours seraient explicitement définis, à des œuvres relevant d'un univers culturel senti comme étranger: appropriation en quelque sorte violente, consciente de trahir son

¹ Voir sur ce point l'ouvrage toujours précieux de Maurice Magendie, *Le Roman français au XVII^e siècle, de L'Astrée au Grand Cyrus* (Paris: Droz, 1932), et le très riche répertoire établi sous la direction de Frank Greiner: *Fictions narratives en prose de l'âge baroque. Répertoire analytique. Première partie (1585–1610)*, coll. 'Bibliothèque littéraire de la Renaissance' (Paris: Champion, à paraître en 2007).

modèle, *ad majorem gloriam Modernitatis*, si l'on m'autorise le néologisme latin. Pour tenter de répondre à cette question, sans préjuger d'une quelconque définition de la modernité – suspension du jugement par prudence méthodologique –, il semble qu'une enquête procédant par 'coupes' chronologiques peut présenter quelque pertinence. Comprise non comme essence, mais comme construction toujours remise en cause, la modernité sera ici approchée dans la saisie de ses différents moments. On le verra, la résistance des *Astrée* successives à tout schéma progressif (selon lequel la modernité de chaque dernière édition surpasserait la tentative précédente) n'est pas sans intérêt pour notre propos.

D'autant que, dernier point de cette mise en perspective, le cas de *L'Astrée* se trouva pris, dès l'origine, dans pareils débats. Immédiatement saluée comme l'œuvre romanesque majeure qui accomplissait, en France, la *translatio studii* d'une antique tradition pastorale, relayée par l'Italie (avec Sannazar) et par l'Espagne (avec Montemayor), elle confirma l'idée d'une réussite littéraire à la hauteur des aspirations nationales à incarner la modernité vivante de cet héritage. La critique contemporaine n'a pas manqué d'insister à son tour sur ce point, qu'il s'agisse d'évaluer la poétique à l'œuvre dans le roman, sa fécondité en matière d'expérimentations (et de théorisations) ultérieures,² enfin l'«esthétique nouvelle»³ dont Honoré d'Urfé se serait fait le précurseur, inaugurant le temps d'une modernité grammaticale et stylistique. Ce dernier aspect ne va pas cependant sans poser problème. D'une part, en ce que de telles évolutions linguistiques supposent en général une longue gestation, de nombreuses étapes intermédiaires, que dramatisent en les occultant des formules spectaculaires, telle le fameux 'Enfin Malherbe vint' de Boileau: à quoi répondait, en manière de soupçon bienvenu, le compte rendu rédigé par Wendy Ayres-Bennett de la thèse d'A. Sancier-Chateau.⁴ D'autre part, dans la mesure où, confronté à la lettre du texte, tout lecteur – et *a fortiori*, l'éditeur critique du roman au XXI^e siècle! – ne peut que constater à quel point celui-ci appartient encore à la langue du XVI^e siècle finissant, bien plus qu'à une modernité linguistique encore à venir.⁵ Mais la dimension fondatrice de *L'Astrée*, à la plume de deux siècles dont l'œuvre tentait le passage, est incontestable. En témoigne, au-delà des hommages rendus au roman jusqu'au milieu du XVIII^e siècle,⁶ le sentiment partagé qu'il conserve une place centrale dans la culture du temps: 'classique', pour ainsi dire, qui mérite de figurer dans la bibliothèque idéale de l'honnête homme, après avoir été ce

² Avec notamment la Préface d'*Ibrahim* de Georges de Scudéry (1641), qui posait les jalons d'une légitimation poétique du genre en se réclamant du modèle de *L'Astrée*.

³ Selon la thèse défendue par Anne Sancier-Chateau: *Une Esthétique nouvelle : Honoré d'Urfé correcteur de l'Astrée (1607-1625)* (Genève: Droz, 1995).

⁴ Wendy Ayres-Bennett, 'Enfin d'Urfé vint?', *Seventeenth-Century French Studies*, 18 (1996), 177–80.

⁵ Ce que Ferdinand Brunot avait déjà noté dans son *Histoire de la langue française*, et que le lourd travail d'annotation philologique entrepris pour l'édition en cours (dir. par Delphine Denis, à paraître chez Champion classiques) permet de vérifier sur pièces!

⁶ Ainsi les rédacteurs de la *Bibliothèque universelle des Romans* font-ils place à *L'Astrée* dans leur première livraison, en juillet 1775 (classée sous la rubrique des 'Romans d'amour', l'œuvre est présentée aux pp. 165–226).

‘livre des Courtisans’ imaginé par l’auteur.⁷ *L’Astrée* pouvait-elle indéfiniment passer pour ‘moderne’? À quel prix, révélateurs de quelles difficultés de lecture, de nouvelles *Astrée* furent-elles imaginées? Pour mesurer la nécessité de telles opérations éditoriales, nous citerons pour finir le préambule l’Avertissement de *La Nouvelle Astrée* (1712), seule réécriture à avoir choisi d’afficher dès le titre son dessein de modernisation:

Une Dame que la naissance & les biens de la fortune rendent moins recommandable que les qualitez personnelles, m’a donné sans y penser, la premiere idée de ce petit Ouvrage: Elle avoit ouï dire, qu’une jeune personne [*sic*], qui veut avoir de l’esprit, doit lire & relire le Roman d’Astrée, & cependant, malgré sa prévention & son courage, elle n’avoit jamais pu aller jusqu’à la fin du premier Volume. Les Episodes continuels, l’affectation d’une vaine science, dont elle ne s’imagineoit pas avoir grand besoin, l’étalage de la Doctrine profonde des Anciens Druides, les Poësies frequentes & froides, tout cela l’avoit assez rebutée, pour ne pas continuer une lecture qu’elle trouvoit ennuyeuse: mais en même temps la défiance de soi-même, qui accompagne d’ordinaire les bons esprits, lui faisoit croire que l’aprobation du Public devoit prévaloir à son sentiment particulier, & que l’Ouvrage ne laissoit pas d’être fort bon quoiqu’il ne l’eut pas divertie.⁸

Sur la foi d’une réputation encore bien vivante (‘l’approbation du Public’), le roman continue donc de s’imposer à toute ‘jeune personne, qui veut avoir de l’esprit’. Mais cette lecture, devenue trop coûteuse, se voit menacée par un ‘sentiment particulier’ que le paratexte érige aussitôt en ‘bon goût naturel’, dès lors extensible à l’ensemble du public pour cette période: ‘Persuadée que tout ce qui lui avoit déplû dans Astrée, devoit lui déplaire, je lui ai proposé d’en ôter tous les défauts qu’elle avoit sentis par un bon goût naturel [. . .].’⁹

Pour préciser cette enquête, et entrer dans le détail des choix éditoriaux propres à ces ‘bergeries infidèles’, j’en présenterai aussi rapidement que possible le dossier.

En 1678, 1712 et 1733 paraissent ainsi, durant l’espace d’un demi-siècle, trois *Astrée* procédant de choix éditoriaux très différents.¹⁰

Première tentative, celle du libraire parisien Claude Barbin, qui s’est fait une spécialité des livres à la mode. Il publie en 1678 un petit volume in-8°, sous le titre suivant: *Astrée. Première partie*. Il s’agit donc d’une édition du roman non seulement abrégée, mais encore partielle, dont la Première partie annoncée (344 pages de petit format, contre les quelques 800 pages des éd. in-8° de 1607 et 1612, pour cette

⁷ ‘Il [Urfé] s’y rencontra un jour avec S. François de Sales, dont il étoit ami long temps auparavant, aussi bien que du sçavant Antoine Favre, premier president de Chambéry, qui s’y trouva aussi. M. de Bellay rapporte une réflexion que fit alors M. d’Urfé sur la Philosophie du Saint, sur le code Fabrien, et sur son Astrée, disant que chacun d’eux avoit travaillé pour l’éternité par des ouvrages qui ne périroient point; que la Philothée étoit le livre des devots, le code Fabrien le livre des magistrats, et l’Astrée étoit le livre des courtisans.’ (lettre de Pierre-Daniel Huet à Madeleine de Scudéry, 15 décembre 1699, publiée en 1711 dans la dernière édition du *Traité de l’origine des romans* [Paris: J. Mariette]. On peut la lire dans l’anthologie de Camille Esmein, *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre Romanesque* [Paris: Champion, 2004], pp. 832–59).

⁸ *La Nouvelle Astrée*, dédiée à son Altesse Royale Madame, ‘Avertissement’ (Paris: Nicolas Pépié, 1712), n. p.

⁹ *La Nouvelle Astrée*, ‘Avertissement’.

¹⁰ Voir Maurice Magendie, *Du nouveau sur ‘L’Astrée’* (Paris: Champion, 1927), pp. 63–74.

même Première partie¹¹) laissait attendre une suite qui ne verra jamais le jour – signe sans doute de l'échec commercial de cette entreprise plutôt audacieuse en son principe. Cette édition anonyme, jamais attribuée à notre connaissance, comprend quelques lettres et poésies inspirées de l'œuvre originale, mais entièrement réécrites au profit d'une modernisation de la langue et du style.

En 1712, une *Nouvelle Astrée* sort des presses de Nicolas Pépié, réimprimée l'année suivante. Très tôt attribuée à l'abbé de Choisy,¹² celle-ci se présente comme un abrégé (en 210 pages) de l'œuvre d'Honoré d'Urfé, désormais divisée en quatre parties (contre les cinq de la première édition collective, en 1632–33, qui intégrait la conclusion rédigée par Baro). Cette redistribution de la matière ne prive pas le roman de son dénouement (fin de l'enchantement de la 'fontaine de la vérité d'Amour', heureux mariages des principaux protagonistes, à l'exception bien sûr de 'l'inconstant Hilas, qui ne voulut jamais se fixer'). Certaines lettres, elles aussi entièrement remaniées, sont conservées, mais seule une poésie a subsisté lors de cette réécriture,¹³ qui aura donc résumé en un petit in-8° les milliers de pages du roman.

Enfin, l'édition de 1733 (Paris: P. Witte et Didot) relève encore d'une autre option. En conservant le nom d'Honoré d'Urfé, en maintenant la répartition en cinq volumes des éditions collectives de 1632–33 et 1647, en illustrant à son tour le roman de planches gravées¹⁴ – ce que ne faisait aucune des éditions de 1678 et de 1712 –, celle-ci manifeste par ce dispositif un souci de plus grande fidélité à l'œuvre originale. Fidélité pourtant toute relative, que le titre ne cherche aucunement à masquer, bien au contraire: *L'Astrée de M. d'Urfé, Pastorale allégorique, avec la clé, nouvelle édition, Où sans toucher ni au fonds ni aux épisodes, on s'est contenté de corriger le langage, et d'abrégé les conversations*. Requalification générique du roman en 'pastorale allégorique', appareillage critique inédit,¹⁵ réécriture touchant à la langue, au style, aux choix poétiques (puisque les conversations roulant notamment sur les effets et la nature de l'amour sont abrégées) s'affichent comme on le voit dès l'intitulé, tandis que, par contraste, les éditeurs soulignent la volonté de suivre au plus près la structure originelle du roman ('sans toucher ni au fonds ni aux épisodes') – manière peut-être de se démarquer des deux entreprises précédentes,

¹¹ De surcroît, cette 'Première partie' est en réalité incomplète, puisqu'elle ne prend en compte que les livres un à trois (sur les douze livres de l'édition originale), redistribués pour l'occasion en deux parties, paginées à part, et reliées dans le même volume.

¹² L'édition hollandaise (Leyde: J. Sambix le Jeune) porte en page de titre *La Nouvelle Astrée. Par Monsieur l'Abbé C***. Cette attribution, qui apparaît en toutes lettres dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (Paris: Moutard, 1779) de Contant d'Orville (II, 60) demeure très discutée: après avoir été contestée par Georges Mongrédien puis Richard Parish, elle continue de laisser sceptique Dirk Van der Cruysee (voir *L'Abbé de Choisy, androgyne et mandarin* [Paris: Fayard, 1995], p. 396).

¹³ Il s'agit de l'inscription gravée par Céladon au fronton du Temple d'Astrée, monument de branchages qu'il a érigé pendant son exil: elle est découverte, en l'absence du berger, par Silvandre, Astrée, Philis, Diane et Licidas, au livre III (*La Nouvelle Astrée*, p. 125).

¹⁴ Dessin et gravure sur cuivre par Rigaud et par Guélard d'après Gravelot. L'édition collective de 1647 reprenait quant à elle les planches gravées de l'éd. de 1632–33, la première à comporter des illustrations (une planche par livre, soit douze planches pour chacune des cinq parties du roman). Celles de 1733 sont évidemment d'un tout autre style, et mériteraient à elles seules une étude comparative.

¹⁵ Au tome V, la 'clé' annoncée dans le titre comporte successivement la lettre de Huet à Scudéry; des *Réflexions nécessaires pour l'intelligence de l'Astrée*, tirées des *Œuvres diverses* d'Olivier Patru; enfin la clé proprement dite, compilation de ces deux documents.

et argument de vente pour un nouveau public à gagner? Elle aussi anonyme, cette édition a été attribuée à l'abbé Souchay, membre depuis 1726 de l'Académie des Inscriptions, et qui semble s'être fait à partir de 1730 une discrète spécialité de ces tâches de réécriture. Cette version longue du roman rendait ainsi possible le maintien des ornements insérés (lettres, poésies, *ecphraseis*, histoires enchâssées, etc.), moyennant là encore un rhabillage formel dont l'examen de détail permettrait de mesurer l'important et scrupuleux travail du rédacteur, opérant selon toutes les apparences ligne à ligne, la plume à la main.

On l'aura compris au seul exposé de ces quelques données bibliographiques, aucune des trois entreprises éditoriales ne saurait être considérée comme une matrice dont il suffirait étape après étape d'améliorer ou de préciser le modèle. L'édition abrégée et partielle de 1678, l'édition abrégée mais 'complète' de 1712, l'édition complète de 1733, certes toutes réécrites mais selon des principes différents,¹⁶ dessinent ainsi une arborescence centrifuge à partir du même texte-source. À chacune, donc, non seulement 'son' infidèle *Astrée*, mais sa propre modernisation. Ce sont ces choix qu'il convient maintenant de présenter, dans leurs grandes lignes: à défaut de nous instruire d'emblée sur le contenu positif de la 'modernité', les dégoûts et les refus dont ils témoignent devraient servir de révélateurs à l'égard de nombreux points désormais sentis comme décalés par rapport aux attentes contemporaines.

Le premier est affaire de poétique romanesque: il confirme, dès le dernier tiers du XVII^e siècle, la désaffection du public à l'égard des longs romans¹⁷ et de leur structure complexe, au profit de la nouvelle-petit roman. L'histoire littéraire a daté des années 1660 ce début de conversion, s'appuyant sur de nombreuses analyses contemporaines de cette période: le discours critique construit ainsi très tôt une 'théorie du tournant',¹⁸ que semble valider, au moins partiellement, l'examen des fictions narratives en prose parues à compter de ce moment. Cette promotion d'un nouveau format romanesque s'assortit d'une série d'abandons sur les ruines desquels s'édifient de nouvelles propositions. *L'Astrée*, déjà constituée en modèle, ne pouvait à cet égard être touchée par ce discrédit dans les mêmes termes que les 'romans héroïques'¹⁹ des auteurs encore actifs dans la seconde moitié du XVII^e siècle (les Scudéry, Gomberville, La Calprenède), qui accompagnèrent d'ailleurs parfois cette mutation, sans faire les frais de ces modernisations – ni en avoir les honneurs. . . Pour faire vivre la réputation du roman d'Honoré d'Urfé, et satisfaire

¹⁶ La série de sondages à laquelle j'ai minutieusement procédé, par comparaison de séquences attestées dans ces trois éditions (*l'incipit*; quelques lettres; une poésie) confirme l'inexistence de la moindre filiation entre elles: chacune procède à ses propres choix linguistiques, et lorsque ceux-ci se recoupent parfois, les reprises ne concernent jamais systématiquement les mêmes éditions, mais relèvent en fait d'une commune allégeance à certaines formules stylistiques devenues conventionnelles.

¹⁷ Voir 'La taille des romans', colloque de la Fondation des Treilles (avril 2006), actes à paraître chez O. Jacob.

¹⁸ Voir Camille Esmein, 'Le tournant historique comme construction théorique: l'exemple du "tournant" de 1660 dans l'histoire du roman', *Fabula LHT (Littérature, histoire, théorie)*, 0 (2005), <http://www.fabula.org/lht/0/Esmein.html>.

¹⁹ L'identification de ce sous-genre, opposé aux 'nouvelles' et aux 'romans comiques', est due à Sorel, dans la 'Censure des Fables et des Romans', au chapitre II de son traité *De la Connoissance des bons livres, ou Examen de plusieurs Auteurs* (Paris: A. Pralard, 1671), p. 142.

à la curiosité d'un public inégalement disposé à sa lecture intégrale, mais très conscient de la 'valeur ajoutée', en termes d'image sociale, que sa connaissance même superficielle apporterait,²⁰ il fallait donc le remettre sur le métier. Premier et très net abandon, celui des 'Episodes continuels' qui caractérisent en effet la structure de *L'Astrée*, différant la résolution de l'intrigue principale par l'enchâssement, comme autant de contrepoints en matière de 'cas d'amour', de nombreuses 'Histoires' racontées au fil de telle ou telle rencontre. L' 'intérêt' du lecteur, maître-mot de la réflexion théorique sur la fiction narrative dès la fin du XVII^e siècle,²¹ ne saurait plus s'accommoder de tels tours et délais: concentré sur les aventures des héros principaux, le roman réécrit fera l'économie de tous ces récits devenus parasites, et d'un personnel romanesque encombrant. C'est en ces termes que l'Avertissement de la *Nouvelle Astrée* entendait combattre l' 'ennui' d'une lecture 'rebutée' par ces épisodes intercalés, dont le savant artifice ne convient plus aux attentes du public. Il sera alors nécessaire, pour que le roman évite de 'déplaire', d'en

éloigner tous les personnages inutiles, de n'y jamais perdre de vüe Astrée & Celadon, & d'éviter par-là l'écueil de tous les longs Romans, où le Héros & l'Héroïne ne paroissent sur la Scene que rarement; ce qui empêche, qu'on ne s'affectionne à la suite de leurs aventures; leurs amis, & leurs amies, qu'on n'aime pas tant qu'eux, tenant ordinairement les trois quarts du Livre.

Un égal discrédit touche, comme on l'a vu, à ces ornements poétiques tant prisés des lecteurs d'autrefois. Les 'Poésies fréquentes & froides' – froides en ce que, marquées au coin d'une esthétique désormais obsolète, elles ne parviennent plus à toucher –, les conversations générales, les longs monologues des héros disparaissent ainsi plus ou moins totalement, tandis que seules quelques lettres échappent à ce naufrage en raison de leur intérêt narratif.²² Une lettre de Mme de Senneville à Bussy-Rabutin, en date du 25 avril 1678, résume assez brutalement les nouvelles attentes du public, annonçant la publication du volume de Claude Barbin: 'On nous fait espérer au premier jour l'*Astrée* en bon françois, retranchée de tous ses méchants vers et réduite seulement à ce qui sera nécessaire.'²³

²⁰ Contant d'Orville, *Mélanges*, commente en ces termes à l'intention de sa destinataire les choix retenus dans la *Bibliothèque universelle des Romans*: '[. . .] vous ne pouvez pas vous dispenser de faire l'acquisition de l'*Astrée*. Peut-être se rencontrera-t-il dans votre société quelque Lecteur capable de ne pas se rebuter de la longueur de ce Roman; car, après tout, il y a de l'intérêt dans le fond & dans les épisodes de cet Ouvrage, de l'esprit & de la délicatesse dans les détails & dans les conversations.' (II, 59–60).

²¹ Voir par exemple les célèbres analyses de Du Plaisir, dans les *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire avec des scrupules sur le stile* (Paris: C. Blageart, 1683), éd. par Philippe Hourcade, Textes littéraires français, 216 (Genève: Droz, 1975).

²² Par exemple lorsque la nymphe Galatée découvre au château d'Isoure le paquet des lettres échangées entre Astrée et Céladon, et y glisse son propre billet en guise de déclaration amoureuse. On citera encore la lettre de Céladon à son frère Lycidas, déplorant la 'feinte' intenable à laquelle le contraint Astrée (et qui de fait nourrira malgré lui la jalousie de la bergère), ainsi que celle d'Astrée à Céladon où celle-ci se dépeint sous les couleurs sombres d'une exigence inquiète impossible à satisfaire.

²³ *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, avec sa famille et ses amis (1666–1693)*. Nouvelle édition revue sur les manuscrits et augmentée d'un très grand nombre de lettres inédites, avec une préface, des notes et des tables, par Ludovic Lalanne (Paris: Charpentier, 1858–59), IV, lettre 1345, 98. Bussy répond le 28 avril: 'Je serois bien aise de revoir Astrée habillée à la mode, pourvu que le tailleur soit adroit.' (*Correspondance*, p. 100). En réalité, cette édition de 1678 comprend encore plusieurs poésies: mais les 'méchants vers' de l'auteur, déjà raillés par Segrais et Boileau, ont été intégralement réécrits.

Enfin, l'abandon de cette poétique du roman-portefeuille ou recueil en condamne la vocation encyclopédique.²⁴ C'est dès lors le rapport complexe du genre fictionnel aux divers savoirs qui s'en trouve profondément modifié. Là encore, les choix extrêmes de la *Nouvelle Astrée* méritent d'être rappelés: 'l'affectation d'une vaine science, dont elle ne s'imaginait pas avoir grand besoin, l'étalage de la Doctrine profonde des Anciens Druides, les Poésies frequentes & froides, tout cela l'avoit assez rebutée [. . .]'

Allégé de contenus de savoir que l'on n'évalue plus qu'en fonction de leur utilité mondaine, et que l'on ne crédite pas (pas encore?) de la séduction exotique exercée par ces mondes lointains, le roman d'Honoré d'Urfé se voit ici soumis à un traitement de choc, dont la métaphore médicale dit assez l'ambition thérapeutique, en parlant de 'le purger de Theologie, de Politique, de Medecine, de Poësie'. De fait, la 'profonde érudition' qui faisait pour quelques-uns de ses premiers lecteurs le prix rare de *L'Astrée*, semblait déjà menacée à la fin du XVII^e siècle. Le savant évêque d'Avranches, auteur du premier essai d'histoire du roman, s'en était ouvert fin 1699 à Madeleine de Scudéry, dont on sait l'inconditionnelle admiration qu'elle portait à cette œuvre:

Cette érudition répandue dans son roman ne plait pas à ceux dont la barbarie de ce siecle a corrompu l'esprit et le goût. On n'en jugea pas ainsi dans le siècle sçavant et éclairé où il parut. [. . .] Pour moi j'ai toujours jugé que l'érudition dont M. d'Urfé a embelli son Astrée, faisoit une très-considérable partie du merite de l'ouvrage, par l'adroite varieté de l'utile, et de l'agreable, qui le met si fort au-dessus des romans vulgaires, uniquement renfermés dans les bornes de la galanterie [. . .].²⁵

C'était marquer nettement la ligne de partage qui séparait désormais le goût moderne, jugé trop étroitement borné par Huet, des ambitions plus hautes de *L'Astrée*.

Enfin, les exigences croissantes de politesse, imposées par un public en apparence toujours plus scrupuleux, auraient rendu nécessaire son rhabillage à la mode du temps. Interprétées en termes de bienséance, elles condamnent, surtout dans les deux éditions de 1678 et 1712, aussi bien les détails jugés trop déplaisants (ainsi de la description de Céladon évanoui après sa chute dans le Lignon, qui fait disparaître tous les effets pathétiques voulus par Urfé: bouche pleine de sable, visage meurtri et souillé, corps disloqué, ventre gonflé) que les épisodes les plus licencieux du roman. Il a ainsi fallu, dans *La Nouvelle Astrée*, 'en adoucir certains endroits un peu libres, que la pudeur scrupuleuse de nôtre siecle ne sauroit souffrir dans les Livres'. On sait la fortune historiographique que connut au XIX^e siècle ce motif d'un lent progrès moral engagé au siècle des Valois (raffinement des manières opposé à la brutalité des mœurs anciennes), dont la Révolution serait venue briser l'élan.²⁶ Modernité fragile

²⁴ Je me permets de renvoyer à mon article, 'Le roman, genre polygraphique?', *De la polygraphie au XVII^e siècle, Littératures classiques*, 49 (2003), 339–66.

²⁵ Lettre citée dans l'édition de P. Witte & Didot de 1733, V, 568.

²⁶ Voir notamment Pierre-Louis Roederer, *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France* (Paris: Didot, 1835).

dont nos *Astrée* remaniées marqueraient avec d'autres l'apogée, avant l'irrésistible déclin: ce récit fut pour un temps bien commode, jusqu'au moment où une nouvelle modernité – la nôtre – en désavoua les fadeurs et les trahisons à l'égard de leur prestigieux modèle.

L'autre volet de cette politesse a trait au langage, lui aussi à rafraîchir, ou mieux encore, à 'corriger' – c'est le verbe que les éditeurs de 1733 retiennent dans leur titre. Ce toilettage procède avant tout d'un sentiment de vieillissement de la langue: autant dire, de la conscience d'une évolution linguistique qui peu à peu éloigne comme étrangers les parlers d'autrefois. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir proscrits comme archaïsmes toutes les formes et tous les tours qu'avait depuis longtemps condamnés le courant puriste, de Malherbe aux Remarqueurs.²⁷ Qu'il s'agisse de la morphologie (formes verbales, par exemple les passés simples *vin-drent*, *tindrent*, etc.; pronoms démonstratifs, comme *cestuy-cy*), de la régulation grammaticale sur ces points majeurs que sont l'expression du pronom personnel sujet, l'emploi du déterminant, de questions de syntaxe (tours régionaux ou vieilliss, comme la formule superlative *il n'y a celuy qui*. . ., allègement de la phrase complexe par dislocation ou désembroïtage, au profit de propositions coordonnées) ou de choix lexicaux (disparition d'anciens verbes comme *souloir*, *se ramentevoir* ou *rengréger*; remplacement de termes désormais jugés ou déshonnêtes, comme *conception* au sens de *pensée*, *poil* au sens de *chevelure*, ou trop spécialisés), les remaniements sont massifs, et convergents, de 1678 à 1733. Et lorsque, à titre archéologique pourrait-on dire, de rares 'mots antiques' sont conservés (comme le revendique le rédacteur de l'édition de 1712), c'est pour souligner la vénérable ancienneté de l'original. C'est bien le signe qu'un français moderne s'est constitué, qui dorénavant opacifie la lettre des textes du XVI^e siècle et des années 1600–1630. 'Cent ans dans une Langue vivante, mettent tout hors de mode': la formule, de nouveau empruntée à l'Avertissement de *La Nouvelle Astrée*, s'applique tout autant au style. Tandis que les anciens ornements de la prose narrative du début du XVII^e siècle sont supprimés (par exemple, les intrusions pathétiques du narrateur, la reduplication synonymique, ou encore la prédilection pour la forme oratoire de la phrase, au moyen de l'imbrication syntaxique²⁸), alors même que la 'force' de l'original est reconnue par les remanieurs,²⁹ ceux-ci ne se privent pas d'introduire en retour leurs propres élégances. Abstractions et hyperboles (la *belle Astrée* devient en 1678 *une des plus belles personnes du monde*; on évoque de même *le cœur du monde le plus passionné*, les pluriels métonymiques se substituent au singulier, etc.), langage nouveau de l'amour (*passion*, *amour honneste*, *tendresse reciproque* remplacent ainsi l'*affection* ou l'*amitié*), locutions à la mode (*s'embarquer* ou *avoir une affaire avec quelqu'un*, *avoir bien la mine de*, en 1712) et constructions nominales (*dans son négligé*, *avoir un air de propreté*) sont autant de manières d'adapter à l'air galant' du temps les charmes persistants de *L'Astrée*.

²⁷ Pour une étude des choix principaux de l'édition de 1678 en ce domaine, voir Roger Lathuillère, 'Quelques remarques sur la réédition de l'*Astrée* en 1678', dans *Mélanges de littérature et d'histoire offerts à Georges Couton* (Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 1981), pp. 129–36.

²⁸ Voir Alexandre Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française au XVI^e siècle* (Paris: Klincksieck, 1973).

²⁹ *La Nouvelle Astrée*, 'Avertissement'.

Nos trois ‘belles infidèles’ ont ainsi, chacune à leur manière, contribué à faire vivre pour de nouveaux publics ce roman que ne soutenait plus sa seule réputation. Dans ses habits rafraîchis, à quoi ressemble désormais notre bergère? À l’évidence, un même fil de trame en soutient les réécritures: s’agissant de ‘romans d’amour’, la modernité reste acquise aux ‘œuvres galantes’ depuis la décennie 1650–1660, et pour longtemps encore, comme les travaux d’Alain Viala l’ont bien établi au-delà même de cette catégorie de la fiction narrative. D’où la nécessaire reconversion du roman d’Honoré d’Urfé, à rhabiller à la mode du temps au moins sur le plan de la langue et du style. Notre propre modernité, si scrupuleuse dans le domaine philologique, ne peut que s’offusquer d’une pareille liberté prise avec la lettre d’un texte ainsi défiguré – certains diront *trahi*. Sauf à comprendre le dessein de ces remanieurs: souci de confirmer la dimension patrimoniale d’une œuvre fondatrice, érigée très tôt en monument; refus corollaire d’en figer la forme littérale, ce qui serait la condamner à un embaumement certes grandiose, mais qui signerait alors définitivement son avis de décès. N’y avait-il pas, en ce geste de réécriture, une manière somme toute moderne d’aborder la question de la survie des œuvres du passé national, à une époque qu’une longue tradition d’origine humaniste avait par ailleurs instruite des exigences scientifiques en matière d’établissement des textes?

De surcroît, les partis pris de ces réécritures méritent d’être spécifiés. Du projet avorté de Claude Barbin en 1678, par ailleurs peu documenté, nous ne pouvons guère tirer d’autres conclusions que celle de Roger Lathuillère:

Il révèle admirablement les préoccupations et le goût d’une époque soucieuse de beau langage, d’air galant et du respect des bienséances. Il creuse un large fossé entre les générations et montre tout l’écart qui en l’espace d’un demi-siècle sépare les canons de l’esthétique.³⁰

En revanche, l’Avertissement de *La Nouvelle Astrée* ne fait pas mystère de ses choix radicaux, comme on l’a vu. Jusqu’à assumer la métamorphose d’un chef-d’œuvre du roman pastoral français³¹ en ‘petit Ouvrage de galanterie champêtre’. Reclassement, ou déclassement? Il est sûr en tout cas que cette *Astrée* portative se passe sans vergogne de toute complication, qu’elle soit de nature encyclopédique (par renoncement à toute érudition) ou poétique (par abandon de la structure narrative complexe des ‘longs romans’ comme de leur vocation polygraphique).

Telle n’est pas, bien au contraire, l’option retenue par les éditeurs de 1733: à cet égard, la réécriture attentive de l’abbé Souchay me paraît présenter une solution originale à plus d’un titre. D’une part en effet, elle offrait une formule de compromis entre la modernisation linguistique du roman, toujours sentie comme impérative, et la fidélité nouvelle à son architecture d’ensemble, à ses ambitions civilisatrices. Que l’entreprise éditoriale en ait été tentée, à frais réels (notamment ceux engagés par la série des planches gravées d’illustration) pourrait être l’indice de l’insatisfaction

³⁰ ‘Quelques remarques’, p. 136.

³¹ À tel point que Charles Sorel le choisit comme modèle à parodier dans son *Berger Extravagant* (1627–1628), y revient régulièrement dans ses textes critiques: d’autres textes de référence auraient pourtant pu être retenus, telles les *Bergeries de Juliette* de Nicolas de Montreux (1592–1598), qui avaient joué un rôle non négligeable dans la genèse de *L’Astrée*.

d'une partie des lecteurs qui ne trouvaient pas leur compte dans les *'Astrée'* de 1678 et 1712. D'autre part, en appareillant le texte d'un important dispositif critique (l'Avertissement du t. I, qui entend répondre aux 'illustres censeurs' du roman, jusqu'à alléguer la position nuancée de Fontenelle;³² le t. V par le dossier des possibles 'clés' de *L'Astrée*), les éditeurs tout à la fois accrédiétaient une lecture cryptée en place dès le XVII^e siècle, manifestement toujours séduisante, et engageaient le public sur une voie encore peu frayée, celle de l'édition savante d'œuvres récentes du patrimoine français. Sans doute faut-il voir, à l'origine de cette démarche, le pari d'une possible réappropriation moderne de *L'Astrée*, et la conviction de son actualité littéraire.

Tout en signalant, par l'existence même de leurs réécritures, l'écart creusé au fil du temps entre l'œuvre d'Honoré d'Urfé et son public, ces trois éditions semblent paradoxalement témoigner aussi de ce qu'on pourrait appeler le *potentiel moderne* du roman. Si son acclimatation à l'air galant s'est imposée, n'était-ce pas en effet qu'il entraînait en consonance – légitime ou forcée, on n'en débattrait pas ici – avec le goût nouveau tout acquis aux 'lois de la galanterie'? Dans ce dialogue du présent avec son passé récent, une certaine modernité marquait ses préférences, sans rompre pour autant avec quelques œuvres prestigieuses qu'elle s'efforçait d'annexer: mais il reste à savoir si cette démarche peut être qualifiée de 'moderne'. Qu'un texte, indexé sous le titre quasi générique d'*Astrée* et plus ou moins précisément corrélé à son auteur, qui en avait conçu l'organisation en forme d'*'Histoires, [où] sous personnes de Bergers, & d'autres, sont deduits les divers effects de l'honneste Amitié,*'³³ ait pu ainsi devenir pareil objet culturel ouvert à tous usages, toutes lectures, adaptations et illustrations, est au moins le symptôme de sa provisoire et fragile nécessité.

³² 'On n'ignore pas que cet ouvrage a eu d'illustres censeurs; les uns ayant blâmé l'érudition qui y est répandue; les autres, certains incidens qui sont traités à la maniere grecque. Mais il a eu aussi d'illustres approbateurs. Tels sont M. Camus évêque de Belley, S. François de Sales, M. Huet évêque d'Avranches, comme on peut s'en convaincre par la lettre du même M. Huet, que l'on trouvera à la fin de la cinquième partie, avec les éclaircissemens nécessaires pour l'intelligence de ce roman, que tout le monde sçait être allégorique.

On se contentera de dire ici, après M. Huet, que M. d'Urfé fut le premier qui tira nos romans de la barbarie, & qui les assujettit aux regles, dans son incomparable *Astrée*: ouvrage le plus ingénieux, & le plus poli qui ait jamais paru en ce genre, & qui a terni la gloire que la Grece, l'Italie, & l'Espagne s'étoient acquise en ce genre.

L'illustre M. de Fontenelle qui trouve que les bergers de l'*Astrée* sont quelquefois des sophistes trop pointilleux, lui rend d'ailleurs justice au même endroit où il le critique; mais principalement dans ces vers admirables qui sont presque dans la bouche de tout le monde:

Quand je lis d'Amadis les faits inimitables,
Tant de châteaux forcés, de géans pourfendus,
De chevaliers occis, d'enchanteurs confondus:
Je n'ai point de regret que ce soient là des fables.
Mais quand je lis l'*Astrée*, où dans un doux repos,
L'Amour occupe seul de plus charmans héros;
Où l'Amour seul de leurs destins décide,
Où la sagesse même a l'air si peu rigide,
Qu'on trouve de l'Amour un zélé partisan
Jusque dans Adamas le souverain Druide:
Dieux ! que je suis fâché que ce soit un roman!
(*L'Astrée* de M. d'Urfé, *Pastorale allégorique, avec la clé*, 1733, t. I, n. p.)

³³ Il s'agit du titre complet du roman, dès l'édition originale de sa première partie en 1607.